



Inspecteur d'Académie de Seine et Marne
A l'attention de Madame Patricia GALEAZZI
Cité Administrative
20 quai Hippolyte Rossignol
77010 Melun Cedex
Patricia.Galeazzi@ac-creteil.fr

Mitry, le 29 avril 2013

Objet : création et recrutement d'un poste de CPE pour le collège E Satie

Madame l'Inspectrice d'Académie,

La fcpe du Collège Erik Satie de Mitry Mory sollicite la création et le recrutement d'un 2^{ème} poste de Conseiller Principal d'Education pour l'établissement et ce dès la rentrée 2013/2014.

En effet, au regard de la fiche métier numéro 7 disponible sur le site de l'éducation nationale (en pièce jointe), la fonction de Conseiller Principal d'Education revêt 3 domaines de responsabilité (circulaire du 28 octobre 1982) :

- Le fonctionnement de l'établissement,
- La collaboration avec le personnel enseignant,
- L'animation éducative.

Il apparaît qu'au regard de l'accroissement important des effectifs du collège Erik Satie, la mission de surveillance prenne le dessus sur les deux autres missions du CPE, et ce au détriment des élèves, des équipes pédagogiques et des familles.

Le CPE est un acteur et une ressource clé dans la relation collège/famille. Malheureusement, contrairement aux années précédentes, cette relation s'est dégradée, car le CPE a du concentrer son activité sur la surveillance et les mouvements d'élèves. La construction d'un bâtiment supplémentaire, en 2012, est un facteur aggravant nécessitant de renforcer ce rôle de vigilance.

Tout comme le collège Langevin a pu bénéficier d'un 2^{ème} CPE à l'époque où ses effectifs élèves étaient plus importants, il conviendrait, dès à présent, de recruter un 2^{ème} CPE au collège Erik Satie au regard :

- De l'augmentation à venir avec l'accueil des élèves des écoles primaires (Barbusse, Joliot-Curie, et Fraboulet)
- De la construction de logements supplémentaires dans le quartier de la Réneuse,
- Du rajeunissement de la population du quartier de Mitry le Neuf,
- De l'augmentation constante du nombre d'élèves depuis plusieurs années (aujourd'hui l'effectif est de 685 collégiens) - Les prévisions 2013/2014 : 699 élèves.
- De l'extension des bâtiments du collège,

Le CPE est un véritable trait d'union entre les parents et les personnels de l'établissement, il assure un relais professionnel de qualité avec les partenaires institutionnels du collège (écoles primaires, collège Langevin, Lycée H. de Balzac, autres établissements de secteur, collectivités territoriales, etc).

Son rôle doit être renforcé sur ses missions éducatives afin qu'il puisse travailler à la recherche d'idées et d'outils novateurs en poursuivant toujours le même objectif : la réussite de l'élève.

Il lui faut donc pouvoir se détacher de l'image de la personne qui gère les absences et les punitions et qu'il soit présent sur les projets du collège afin de créer une relation différente avec les collégiens et les parents.

C'est pourquoi, nous demandons le recrutement d'un 2^{ème} CPE, acteur indispensable et primordial dans la vie du collège. Cette requête a déjà fait l'objet d'une motion lors du Conseil d'Administration du 12 février 2013.

Très cordialement,



Maria GANITO DA SILVA
Présidente fcpe Satie
06 34 45 37 17
fcpe.eriksatie@orange.fr
<http://fcpe-esatie-mitry.wifeo.com/>

Copie :

- Monsieur William MAROIS - Recteur - william.marois@ac-creteil.fr
- Madame Laurence OSSET - Principale du Collège E. Satie - laurence.osset@ac-creteil.fr
- Monsieur Jean-Pierre BONToux - Elu au Conseil Général - jean-pierre.bontoux@cg77.fr
- Monsieur Jean-Paul GRAS - DDEN - j-paul.gras@laposte.net
- Madame Corinne DUPONT - Maire de Mitry Mory - cdupont@mitry-mory.fr